

ARTICLE 1 - LA SOCIETE ORGANISATRICE

La société CarriereOnline, SARL au capital de 8000 Euros, dont le siège social est situé au 7 cité du Cardinal Lemoine, 75005 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 440 196 202, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

La société CarriereOnline organise un concours sur le site Internet : <http://carriereonline.typepad.com>, intitulé : "L'évolution de logo CarriereOnline"

ARTICLE 2 - CHAMP D'APPLICATION :

Ce jeu est ouvert à toutes les personnes souhaitant y participer à l'exception de celles ayant un lien juridique avec les organisateurs (collaborateurs permanents et occasionnels, des entreprises concernées et leurs familles directes, ascendants, descendants et conjoints).

Tout participant accepte par défaut les conditions présentées dans ce document

ARTICLE 3 - MODE DE PARTICIPATION :

Pour jouer, il suffit de se connecter sur le site internet: <http://carriereonline.typepad.com> et nous adresser votre Nom, Prénom et adresse mail en laissant un commentaire ou en nous faisant parvenir ces informations par mail à l'adresse mail suivante : logo@carriereonline.com .

Un participant pourra proposer jusqu'à deux réalisations maximum :

- Une réalisation comportant des critères obligatoires (*Voir Article 4*)
- Une réalisation libre (*facultative*)

Les réalisations devront être envoyées avant le 9 mai 2005 par fichier numérique à l'adresse mail suivante logo@carriereonline.com ou par voie postale au 7 cité du Cardinal Lemoine 75005 Paris.

Les résultats seront diffusés sur le blog de CarriereOnline à l'adresse suivante <http://carriereonline.typepad.com> dès le 16 mai 2005.

ARTICLE 4 - CRITERES DE REALISATION OBLIGATOIRES :

La réalisation proposée doit obligatoirement respecter les critères suivants :

- Utilisation des couleurs suivantes (R,V,B)
 - Bleu Foncé : 4, 24, 111
 - Bleu Clair : 50, 152, 204
- Utilisation de la Police : Franklin Medium Cond

ARTICLE 5 - CONDITIONS

Le logo sélectionné deviendra dès lors propriété de la SARL CarriereOnline, l'auteur du logo ne pourra demander d'autre compensation que celle du lot prévu dans le règlement du jeu "L'évolution du logo CarriereOnline" (*Voir Article 6*). Cependant l'auteur du logo sélectionné pourra se servir de ce logo à des fins strictement personnelle (par exemple lors de l'établissement d'un book ou d'un portfolio).

ARTICLE 6 - LOT OFFERT :

Un i-pod mini sera offert à l'auteur du logo choisi par le jury composé de M. Julien André et M. Laurent Balssa.

ARTICLE 7 - CONTROLES ET RESERVES :

Tout participant ne proposant qu'une seule production se doit alors de respecter les critères obligatoires cités dans l'Article 4. Sinon le participant ne pourra faire parti des éligibles au gain.

Toute réalisation ne parvenant pas avant le 6 mai 2005 minuit sera considérée comme nulle

La Société organisatrice se réserve notamment en cas de force majeure le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre ou bien de modifier le jeu, sa responsabilité ne saurait cependant être engagée de ce fait.

Il est cependant précisé que toutes les modifications éventuelles feront l'objet d'informations préalables.

Les gagnants autorisent par avance et sans contrepartie financière la Société organisatrice à utiliser à des fins promotionnelles ou publicitaires leurs nom, adresse ou image sans que cette faculté puisse être source d'une obligation à l'égard de l'organisateur.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/78 (article 17), les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant auprès de la Société CarriereOnline, au 7 cité du Cardinal Lemoine, 75005 Paris

La responsabilité de la Société organisatrice ne saurait être engagée du fait d'un dysfonctionnement total ou partiel du réseau internet auquel elle est étrangère et qui empêcherait l'organisation du jeu ou la validation électronique des questionnaires.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Le règlement complet pourra être obtenu sur simple téléchargement sur son site :
<http://carriereonline.typepad.com>